

M. STEWART: Ce que j'ai voulu dire c'était le nombre de nouvelles gens placés dans l'organisation de cette classe.

Sir HENRY THORNTON: De mémoire je ne connais personne. Je pense que tous nos postes importants ont été remplis par des officiers que nous avons trouvés sur l'un ou l'autre des deux chemins de fer.

M. STEWART: Y a-t-il un ou deux officiers recevant de très forts traitements qui ont été nommés au cours des derniers douze mois? Je parle de ceux recevant au delà de \$20,000 par année?

Sir HENRY THORNTON: Nous employons un ingénieur en radiotéléphonie, qui s'occupe de nos postes et des appareils. Nous employons un surintendant d'assurances, et puis, naturellement, il y a le service d'immigration et de colonisation. Nous n'avions rien de ce genre, et la chose est entièrement nouvelle. Mais si vous tenez compte de l'importance de notre organisation, je suis d'avis que nous avons fait venir un nombre extrêmement petit d'officiers de l'extérieur. De mémoire, je ne puis me rappeler que deux. Le Dr Black serait peut-être celui, comme vient de me le rappeler M. Bell, dont le cas ressemblerait le plus à ceux que vous avez nommés.

M. HARRIS: Je croyais qu'une nouvelle position avait été créée par la nomination d'un adjoint pour vous-même.

M. BELL:—Adjoint du gérant-général?

M. HARRIS: De sir Henry?

M. BELL: Celui dont vous parlez occupe cette situation depuis deux ans.

Sir HENRY THORNTON: Peut-être voulez-vous dire le monsieur qui est actuellement le chef du transport adjoint. Je l'ai fait venir moi-même. Nous avons un surintendant des élévateurs. Je suppose qu'il remplit cette position depuis des années. J'ignore depuis combien de temps il l'a remplie.

M. BELL: Il a d'abord été employé par le Canada-Atlantic; puis il est entré au service de la Northern Navigation Company, puis dans un emploi étranger à la compagnie. Il est revenu de nouveau à notre organisation.

M. STEWART: J'allais suggérer que ce serait aussi bien de ne pas trop approfondir ces matières s'il doit en résulter de l'embarras.

Sir HENRY THORNTON: Continuez.

M. STEWART: Seulement en ce qui concerne la concurrence avec le Pacifique-Canadien.

Le PRÉSIDENT: Est-ce que ce ne serait pas une bonne chose de ne pas verser ces questions personnelles au procès-verbal?

Sir HENRY THORNTON: Il me ferait plaisir de dire à M. Harris tout ce qu'il désire savoir concernant n'importe quel aspect de ces questions.

Le major BELL: Je pourrais éclaircir un point soulevé hier. Je pense qu'il a été soulevé par M. Stewart. Celui-ci a dit qu'il ne possédait pas lui-même ces renseignements. La rumeur a couru qu'à Saskatoon, nous avons quatre ou cinq surintendants et que le Pacifique-Canadien n'en avait qu'un. Je savais qu'il devait y avoir une erreur. Nous avons quatre surintendants de division, l'un à Saskatoon, l'un à Port-Arthur, l'un à Regina, l'un à Melbourne. La longueur en milles est de 3,086. Le Pacifique-Canadien a trois surintendants de division, dans le district de Saskatoon, Regina, Moose Jaw et Saskatoon. La longueur en milles est de 2,453, de sorte que nous sommes à peu près dans la même situation que lui. Ce qui crée la confusion, c'est que le bureau de notre surintendant général est situé à Saskatoon, tandis que le bureau du surintendant général du Pacifique-Canadien se trouve à Moose Jaw, et c'est exactement la même organisation. Il y a un surintendant général, un ingénieur de district, un maître mécanicien, un surintendant du transport, un adjoint du transport et